

LA PÊCHE

CONVERTIBILITÉ DU STERLING RELATIVEMENT À
L'ACHAT DE MORUE SALÉE DE TERRE-NEUVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. T. Stick (Trinity-Conception): J'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. Le 12 mars, j'ai interrogé le ministre des Finances au sujet de la convertibilité du sterling en dollars canadiens. Sauf erreur, le ministre des Pêcheries s'est depuis intéressé à la question. Voici où je veux en venir. Les pêcheurs de Terre-Neuve ont hâte de connaître les résultats des pourparlers engagés avec le gouvernement du Royaume-Uni relativement au prolongement de l'entente intéressant la vente de morue salée de Terre-Neuve sur les marchés européens, contre du sterling. Le ministre des Pêcheries peut-il nous dire quelle est la situation?

M. R. W. Mayhew (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, il est manifeste qu'un certain nombre de députés de Terre-Neuve se sont rendus à l'église hier, afin d'obtenir, par leurs prières, la convertibilité dans ce domaine particulier. Aujourd'hui, ils se demandent si leurs prières ont été exaucées: je suis heureux de leur dire qu'elles l'ont été.

M. Drew: Je suis heureux de constater qu'il y a au moins un moyen qui nous permet d'amener le Gouvernement à agir.

L'hon. M. Mayhew: Je suis heureux d'apprendre à l'honorable député de Trinity-Conception que nous avons reçu aujourd'hui un message du Royaume-Uni par l'entremise du ministère des Finances. Le Royaume-Uni s'est engagé à étendre ces dispositions à l'année 1951, sous réserve d'un maximum général de 4 millions de dollars. Ces dispositions prévoient des ventes au Portugal, à l'Italie, à la Grèce et à l'Espagne, à des niveaux comparables à ceux de la prise de 1950. On se rappellera que lors de l'union, le Royaume-Uni s'était engagé à proroger ces dispositions pour une année seulement. En consentant d'autres prolongations, le Royaume-Uni a rendu de grands services principalement à Terre-Neuve. Ces dispositions spéciales, relatives à la vente de la morue salée contre du sterling bloqué, vont résoudre temporairement le problème en attendant la réorganisation plus complète des pêcheries qui sera effectuée par le comité mixte fédéral-provincial de mise en valeur des pêcheries. Déjà beaucoup de nouveaux capitaux privés sont placés dans des usines de congélation et de prélèvement des filets.

[L'hon. M. Martin.]

DROITS DE L'HOMME

PROJET DE LOI ET ADOPTION DE LA DÉCLARATION
DES NATIONS UNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggarr): Le premier ministre m'obligerait en me disant si le gouvernement va donner suite aux vœux exposés récemment par une députation, qui comptait notamment M. B. K. Sandwell, en vue de la présentation aux deux Chambres, à cette session-ci, d'une résolution tendant à inclure dans la constitution du pays une déclaration des droits et de la liberté de l'homme. La députation propose aussi que le Parlement, en attendant l'adoption de mesures législatives à cette fin, manifeste au nom du pays son approbation de la déclaration des droits de l'homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Comme il a été promis à la députation composée de représentants du comité canadien des droits de l'homme et d'autres associations analogues, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de la Justice, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et moi-même avons fait part à nos collègues des vœux exprimés. L'honorable député me demande d'énoncer le programme du Gouvernement à cet égard, mais je ne puis formuler aujourd'hui de déclaration à ce sujet. J'espère être en mesure de le faire d'ici quelques jours.

QUESTION OUVRIÈRE

L'EMBAUCHAGE À L'AÉROPORT DE GOOSE-BAY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. F. Higgins (Saint-Jean-Est): Je désire poser une question au ministre du Travail. Le bureau de l'assurance-chômage d'Amherst (Nouvelle-Écosse) s'occupe-t-il d'embaucher des ouvriers pour la construction effectuée par le gouvernement des États-Unis à l'aéroport de Goose-Bay?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Des demandes de main-d'œuvre sont venues non pas du gouvernement des États-Unis mais du bureau canadien de la société *Drake, Merritt and Pipe*, de Moncton (Nouveau-Brunswick). Ce sont les entrepreneurs des travaux à l'aéroport. Les demandes ont été soumises au bureau de Moncton de la Commission de l'assurance-chômage et transmises à différents autres bureaux, dont celui d'Amherst.